

**E.A.R.L. SUR YONNE
58530 - BREVES**

Résidant :

3, Rue de Chenevières
58530 - BREVES

Projet situé :

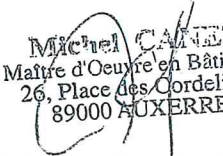
3, Rue de Chenevières
58530 - BREVES

CONSTRUCTION D'UN BATIMENT AGRICOLE

PERMIS DE CONSTRUIRE

PC 1	Plan de situation	1/5000	PC 5	Façades	1/300
PC 1.1.	Plan Parcellaire	1/2000	PC 6	Inserion	
PC 2	Plan de Masse	1/500	PC 7 & 8	Photos	
PC 3	Coupe transversale	1/200	PC 9	Vue en plan	1/300
PC 4	Notice explicative		PC 9.1.	Vue partielle	1/100

27/11/15


Michel CANET
Maître d'Oeuvre en Bâtiment
26, Place des Cordeliers
89000 AUXERRE

**CONCEPTION
Michel CANET**

Maître d'Oeuvre en Bâtiment
26, Place des Cordeliers
89000 - AUXERRE
03.86.51.43.89.

**REALISATION
AGENCE OLIVIER FERRARI**

Maître d'Oeuvre en Bâtiment
23, Rue de l'Hôtel de Ville
89700 - TONNERRE
03.86.55.31.91.

Attestation de Compétences N°15-Q-00029

Certifié ISO 9001 version 2000

Agréé HANDISERVICE


Membre du SYNAMOB N°144

Organisation Professionnelle de l'Architecture et de la Maîtrise d'Oeuvre

Propriété de l'EARL
SUR YONNE

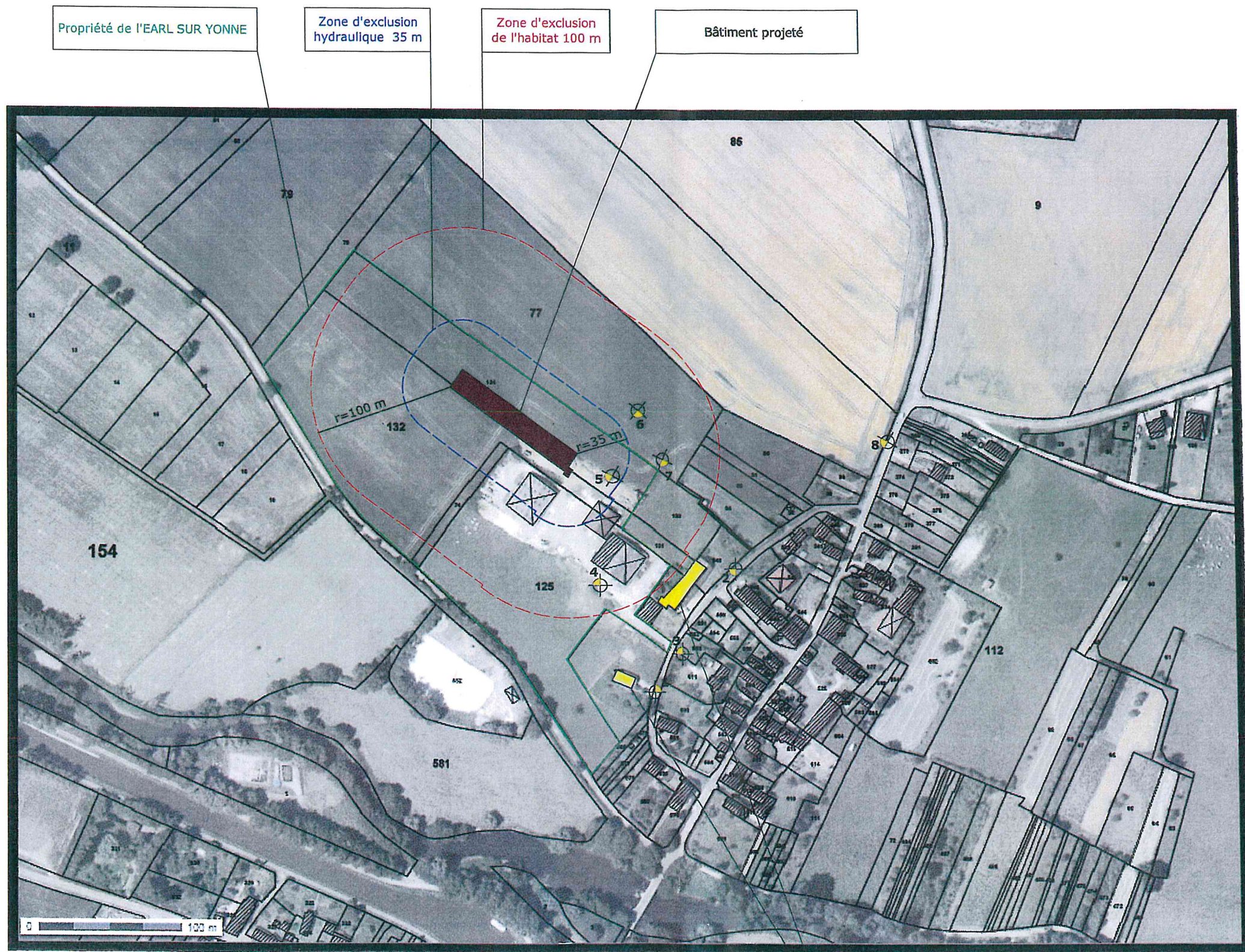


Commune de BREVES (Hameau de Sur Yonne)


Michel CAMET
Maître d'Oeuvre en Bâtiment
26 Place des Cordeliers
89000 AUXERRE

Ces plans sont destinés à l'acte
administratif, et ne peuvent en
AUCUN CAS être utilisés comme
document pour construire.

Etat Projeté	Plan de Situation	EARL SUR YONNE	27/11/15	1/5000	PC 1
--------------	-------------------	----------------	----------	--------	------



Propriété de l'EARL SUR YONNE

Zone d'exclusion hydraulique 35 m

Zone d'exclusion de l'habitat 100 m

Bâtiment projeté

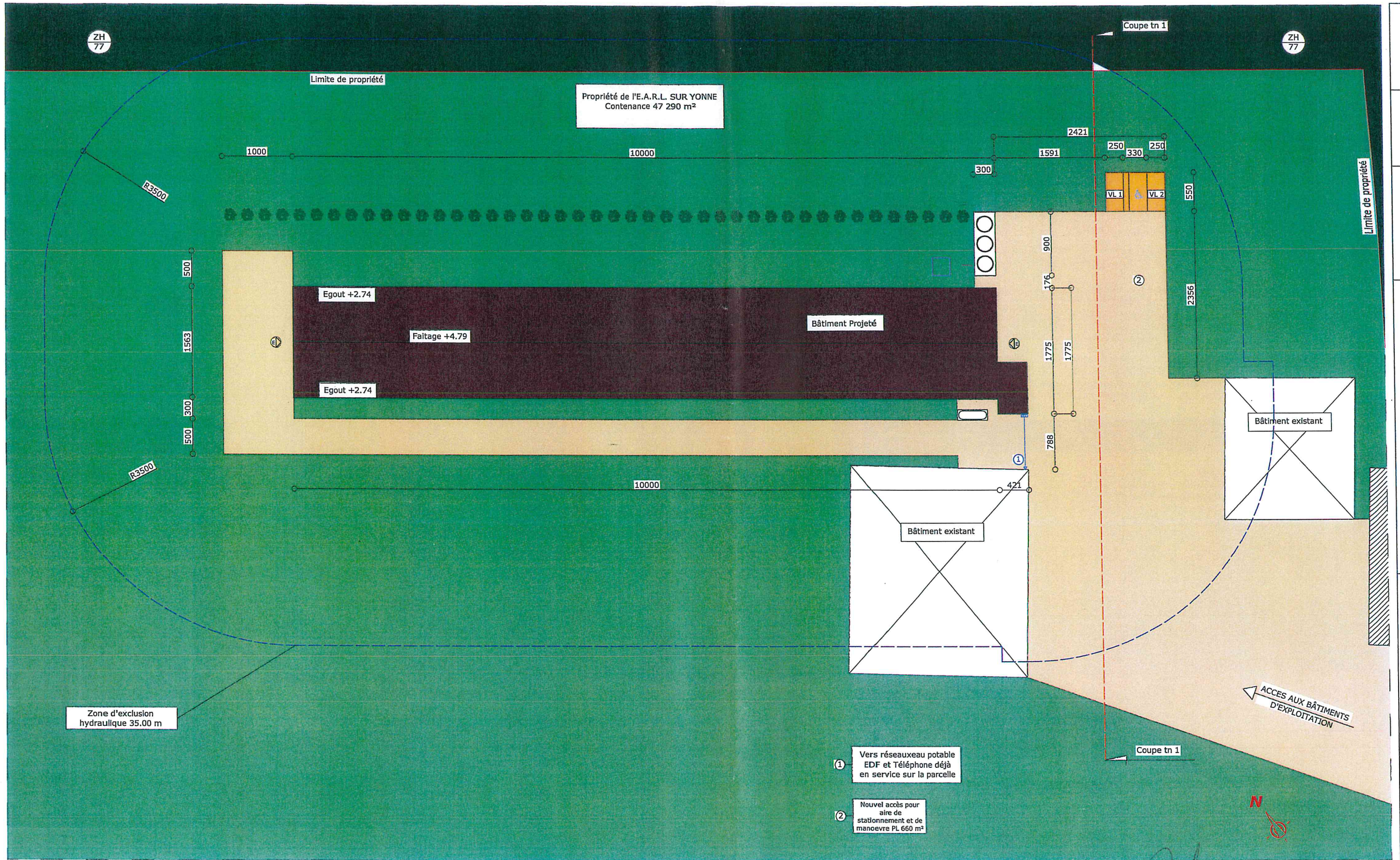


 Angle de prise de vue des photos

Tiers les plus proches

Michel CANET
Maître d'Ouvrier en Bâtiment
26, Place des Cordeliers
89000 AUXERRE

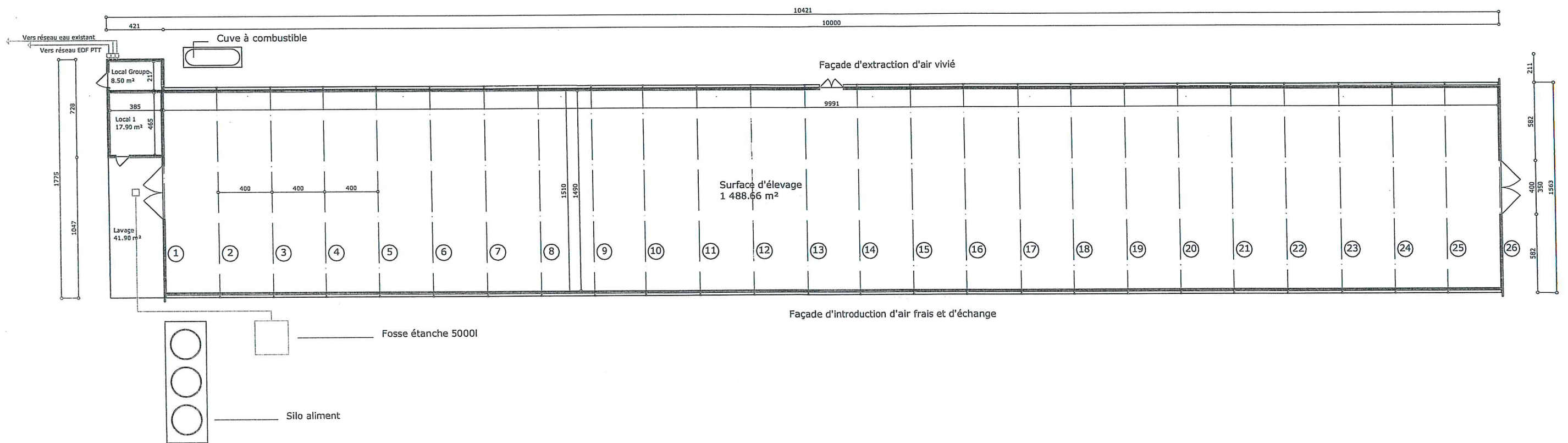
Ces plans sont destinés à l'acte administratif, et ne peuvent en **AUCUN CAS** être utilisés comme document pour construire.



Michel CAHNET
Maître d'Oeuvre en Bâtiment
26, Place des Cordeliers
89000 AUXERRE

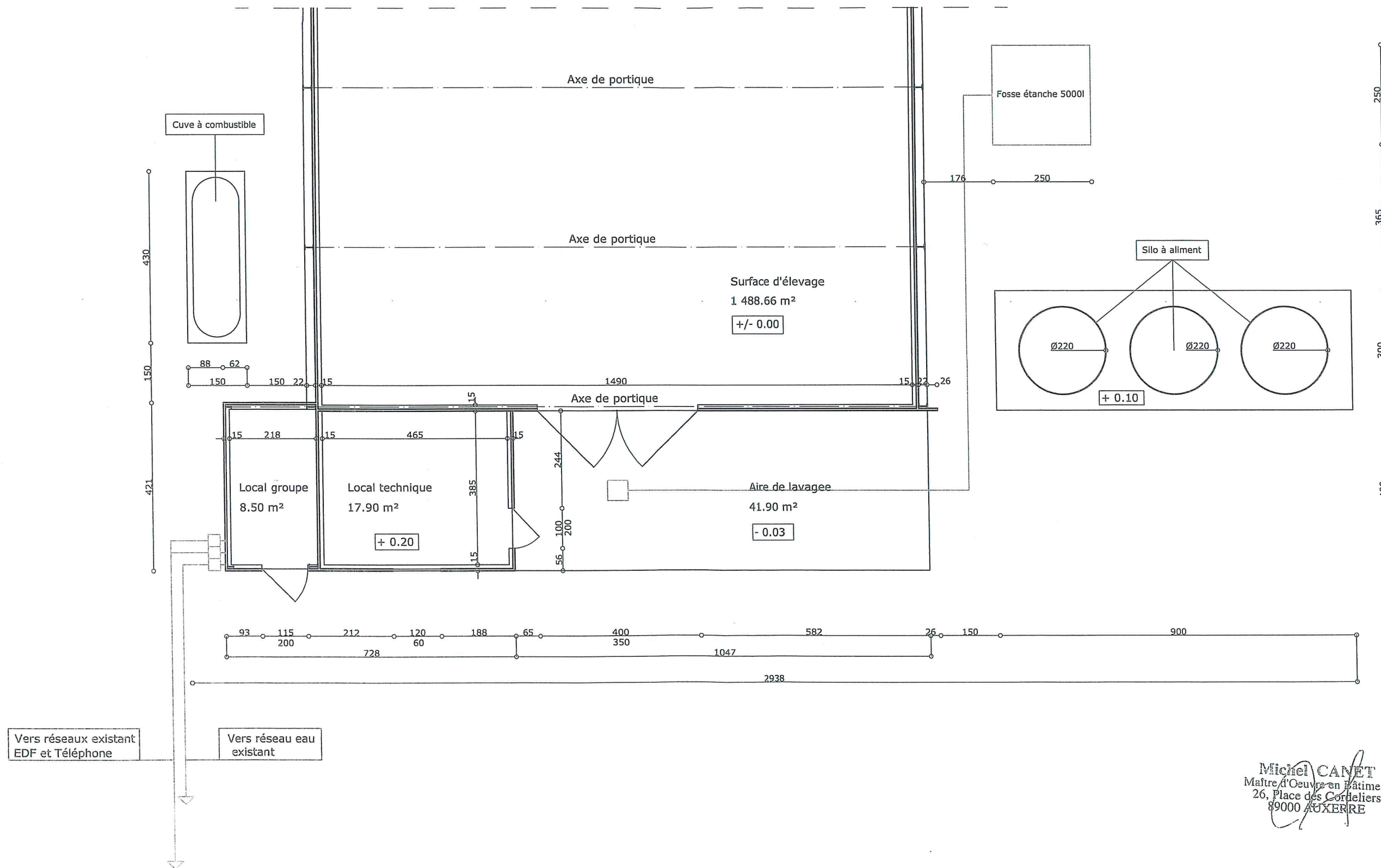
Ces plans sont destinés à l'acte administratif, et ne peuvent en AUCUN CAS être utilisés comme document pour construire.

Etat Projeté	Plan de Masse	EARL SUR YONNE	27/11/15	1/500	PC 2
--------------	---------------	----------------	----------	-------	------



Michel CANET
 Maître d'Ouvrier en Bâtiment
 26, Place des Cordeliers
 89000 AUXERRE

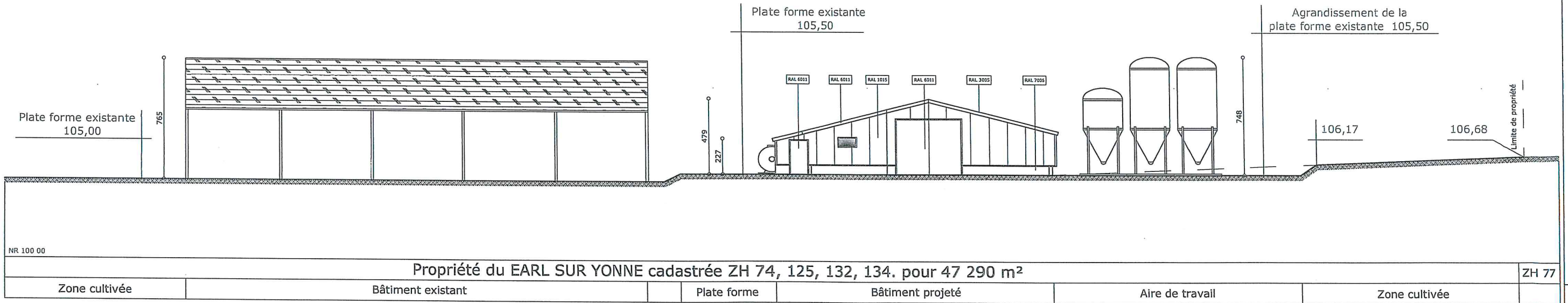
Ces plans sont destinés à l'acte administratif, et ne peuvent en AUCUN CAS être utilisés comme document pour construire.



Michel CANET
 Maître d'Œuvre en Bâtiment
 26, Place des Cordeliers
 89000 AUXERRE

Ces plans sont destinés à l'acte administratif, et ne peuvent en AUCUN CAS être utilisés comme document pour construire.

Coupe Transversale tn 1



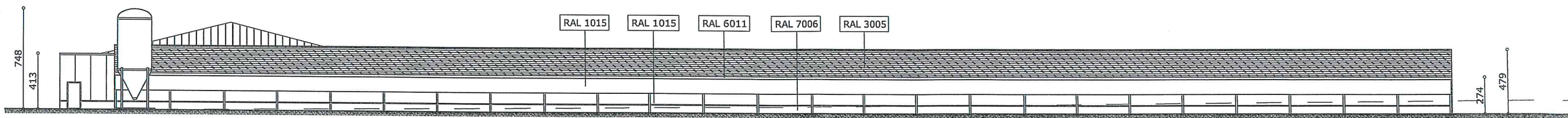
Coupe transversale selon Axe Sud - Ouest / Nord - Est



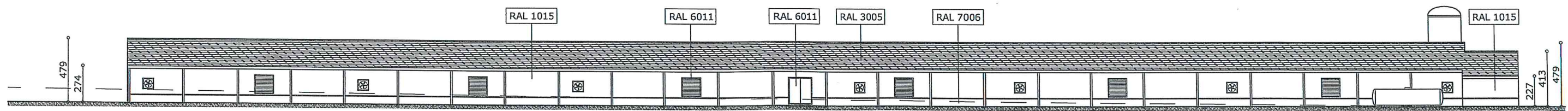
Michel CANET
Maître d'Oeuvre en Bâtiment
26, Place des Coréliers
89000 AUXERRE

Ces plans sont destinés à l'acte administratif, et ne peuvent en AUCUN CAS être utilisés comme document pour construire.

PC 3 | 1/200 | 27/11/15 | EARL SUR YONNE | Coupe tn1 | Etat Projeté



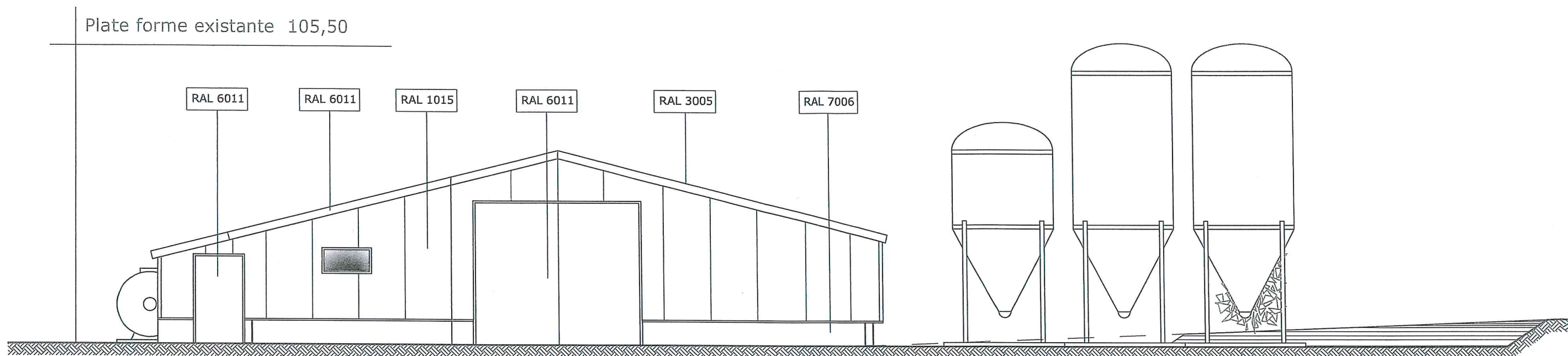
Façade Nord-Est



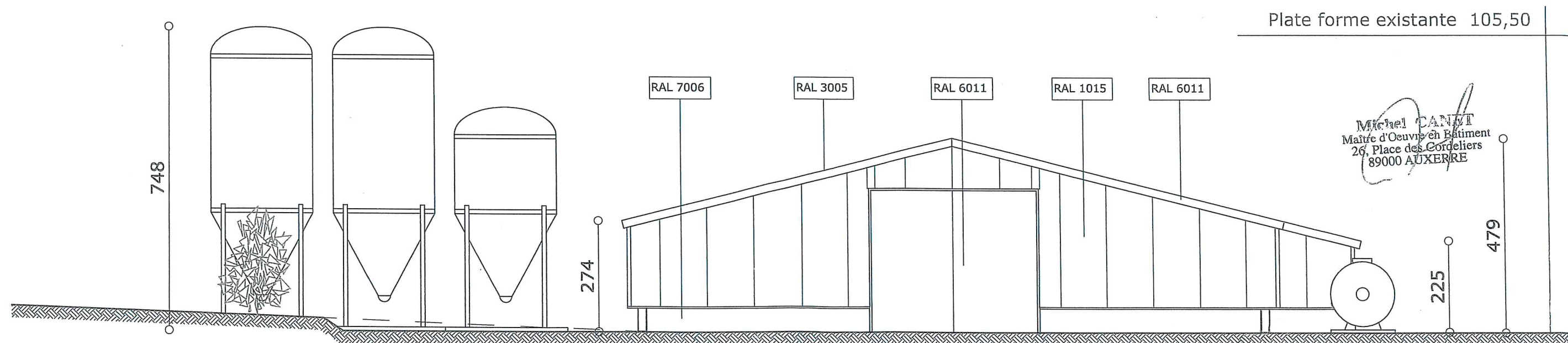
Façade Sud-Ouest

Michel CANET
 Maître d'Oeuvre en Bâtiment
 26, Place des Cordeliers
 89000 AUXERRE

Ces plans sont destinés à l'acte administratif, et ne peuvent en **AUCUN CAS** être utilisés comme document pour construire.



Pignon Sud-Est



Pignon Nord-Ouest

Michel CANET
 Maître d'Oeuvre en Bâtiment
 26, Place des Cordeliers
 89000 AUXERRE

Ces plans sont destinés à l'acte administratif, et ne peuvent en AUCUN CAS être utilisés comme document pour construire.

PC 5.2.
1/100
27/11/15
EARL SUR YONNE
Pignons
Etat Projeté

PC 4 NOTICE D'IMPACT VISUEL

Caractéristiques générales de consommation

Puissance électrique installée : tarif bleu 36 KWA (41000 KWA/an)
Consommation eau 1550 m³ pour abreuvement des volailles (pas de rejet).

1. Présentation de l'environnement existant

Le bâtiment avicole projeté se situera sur le finage de la commune BREVES, dans le hameau de SUR YONNE. Les parcelles sont à l'ouest de ce hameau, à environ 2 km du centre de BREVES et 500 m du centre du village voisin de VILLIERS SUR YONNE.

L'essentiel des terrains de la commune de BREVES (hors bourg) est à dominante agricole avec principalement des parcelles céréalières cultivées, site du projet, d'une partie boisée le long de la rivière Yonne, et de pacage sous fourme de bocage, comme le montre le plan de situation.

La commune de BREVES est régie un POS (plan d'occupation des sols) en cours de modifications.

Les haies entourant les parcelles, les lignes d'arbres, les arbres isolés et les petits espaces boisés disséminés, limitent rapidement l'horizon et masquent la plupart des constructions agricoles et d'habitat dispersé existant.

Les terrains agricoles environnant sont pour la plus part des parcelles de grandes cultures. Les pacages, bordés de haies vives taillées avec des arbres de hautes tiges inclus, sont situés dans la zone la plus humide, autour de la rivière. Nous avons donc ici un paysage de bocage.

Quelques bois et autres arbres isolés dans un moutonnement de collines complètent ce paysage verdoyant.

Le voisinage immédiat comporte des bâtiments. Le groupe le plus proche de bâtiments et maisons d'habitations du hameau de SUR YONNE, est situé dans le secteur Nord Est du projet à environ 110 m sont les bâtiments de l'EARL PERREAU. Les premiers bâtiments tiers sont à plus de 150 m.

Les constructions de ce secteur de la Nièvre sont d'architecture simple et d'aspect général typique des maisons locales de la région : maçonnerie en pierre et/ou enduite de teintes ocrées, couverture en tuiles rouges/brunes.

Les bâtiments environnants sont destinés à l'élevage, au stockage de fourrage et de matériel. Ils sont à structure métallique bardé et couvert en tôles bacs.

Le site de la parcelle est un terrain plat avec une très faible déclivité régulière depuis l'arrière vers l'avant de la parcelle.

Il n'y a aucune rivière ni point d'eau dans la zone d'exclusion hydraulique des 35 m.

Avec sa végétation arbustive, cette propriété est peu visible dans le paysage et bien intégrée à son environnement.

2. Présentation et insertion du bâtiment projeté

Le choix d'implantation sur la parcelle ZH 134 est motivé par le regroupement des installations d'élevages existant. Cette parcelle est plane et permet de minimiser les coûts de terrassement.

Une aire de service et de stationnement est créée. Elle est destinée au stockage des véhicules de transport des volailles (arrivée et départ). Aucun véhicule, lourd et léger ne devra stationner sur la route communale.

Construction d'un bâtiment agricole à usage d'élevage de volailles :

Construction d'un poulailler d'environ 33 000 unités, avec locaux techniques et 3 silos d'aliments.

Le projet, environ 33 000 unités élevés en intérieur, sera de 6.5 lots d'élevage par an. Pour ces 6.5 lots, 6.5 enlèvements, 6.5 nettoyages et 6.5 vides sanitaires seront nécessaires. Pour la nourriture des unités, un véhicule alimentera les silos en aliment tous les mois.

Le projet de construction du poulailler consiste à implanter un bâtiment de 1563 m² (0m²HON)

Bâtiment de 100.00 m x 15.63

Toiture 2 pente 25 %

Hauteur à l'égout 2.74 m

Hauteur au faitage 4.79 m

Aspect du bâtiment projeté :

Couverture fibrociment sans amiante Brun RAL 3005

Charpente métallique peinte ton vert RAL 6011

Soubassement en béton ton gris clair RAL 7006

Parois en panneaux sandwich ton ivoire RAL 1015

Rives et angles ton vert RAL 6011

Gouttières et descente ep ton vert RAL 6011

Portes et portails ton vert RAL 6011

Silo et cuve à gaz RAL 1015

Le bâtiment sera raccordé en :

EAU Existant et en service sur la parcelle

EDF Existant et en service sur la parcelle

Dito pour le téléphone par ligne France Télécom

L'ensemble de ses travaux éventuels sont en charge du pétitionnaire.

L'implantation du projet a été prévue de façon à limiter le terrassement et ainsi s'intégrer au mieux

La plateforme devant le bâtiment sera agrandie et stabilisée. 2 places de stationnement de VL sont prévues à proximité du bâtiment Un emplacement pour personnes à mobilité réduite est également prévu, hors voie publique. Une large plateforme en matériaux stabilisé est envisagée pour permettre le chargement, déchargement et stationnement des poids lourds.

La défense incendie est assurée par la réserve d'eau de la rivière Yonne situé à environ 400 m du projet. Elle est accessible aux véhicules de sécurité

Ce bâtiment neuf est prévu d'aspect extérieur classique, sobre, économique et moderne afin de conserver une unité à l'ensemble.

Le projet poursuit donc un ensemble cohérent à cette exploitation et au voisinage.

En conclusion le bâtiment avicole projeté sera visuellement d'aspect global sobre et bien intégré au terrain naturel et au site

Michel CAVYAT
Maître d'œuvre en Bâtiment
26, Place des Cordeliers
89000 AUXERRE

Ces plans sont destinés à l'acte administratif, et ne peuvent en AUCUN CAS être utilisés comme document pour construire.

PC 4

27/11/15

EARL SUR YONNE

Notice Explicative

Etat Projeté



Michel CAHET
Maître d'Ouvrage en Bâtiment
26, Place des Cordeliers
89000 AUXERRE

Ces plans sont destinés à l'acte administratif, et ne peuvent en **AUCUN CAS** être utilisés comme document pour construire.

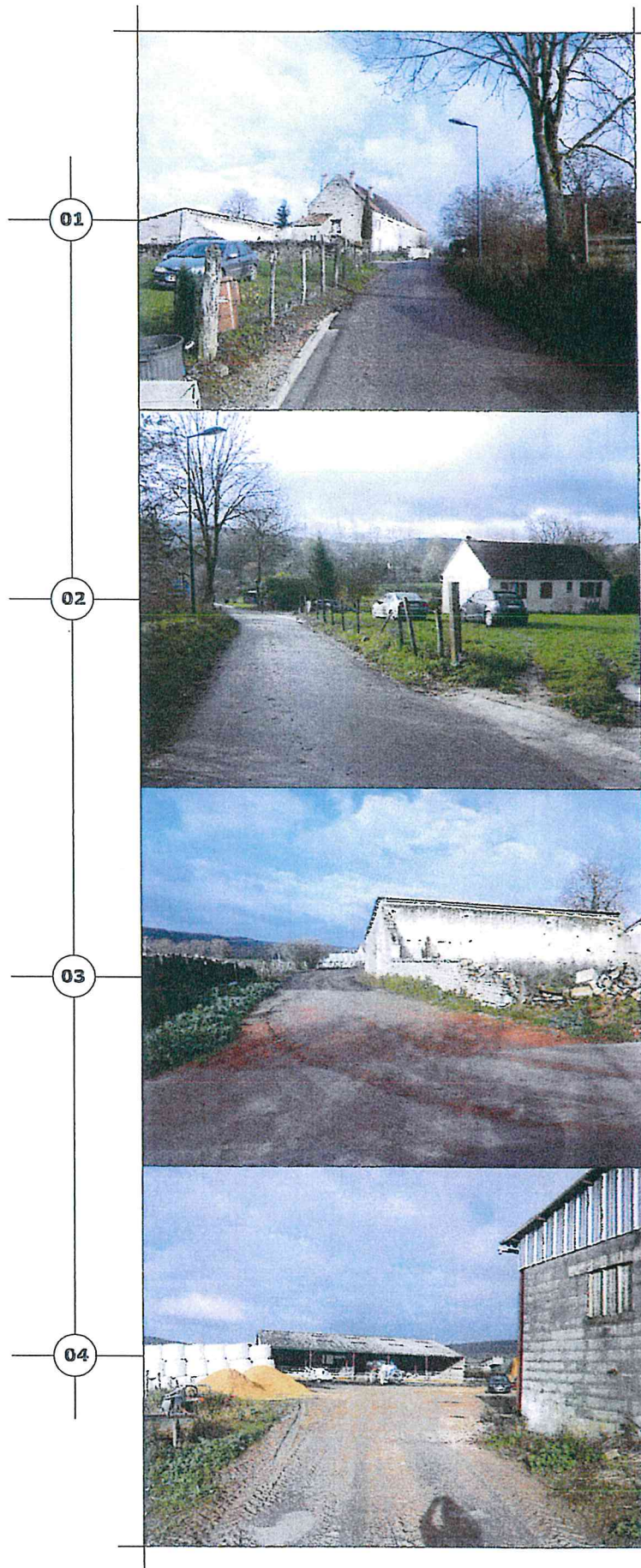
Etat Projeté

Insertion site

EARL SUR YONNE

27/11/15

PC 6



01

Rue de Chenevières vers le Nord-Est desservant la propriété PERREAU

02

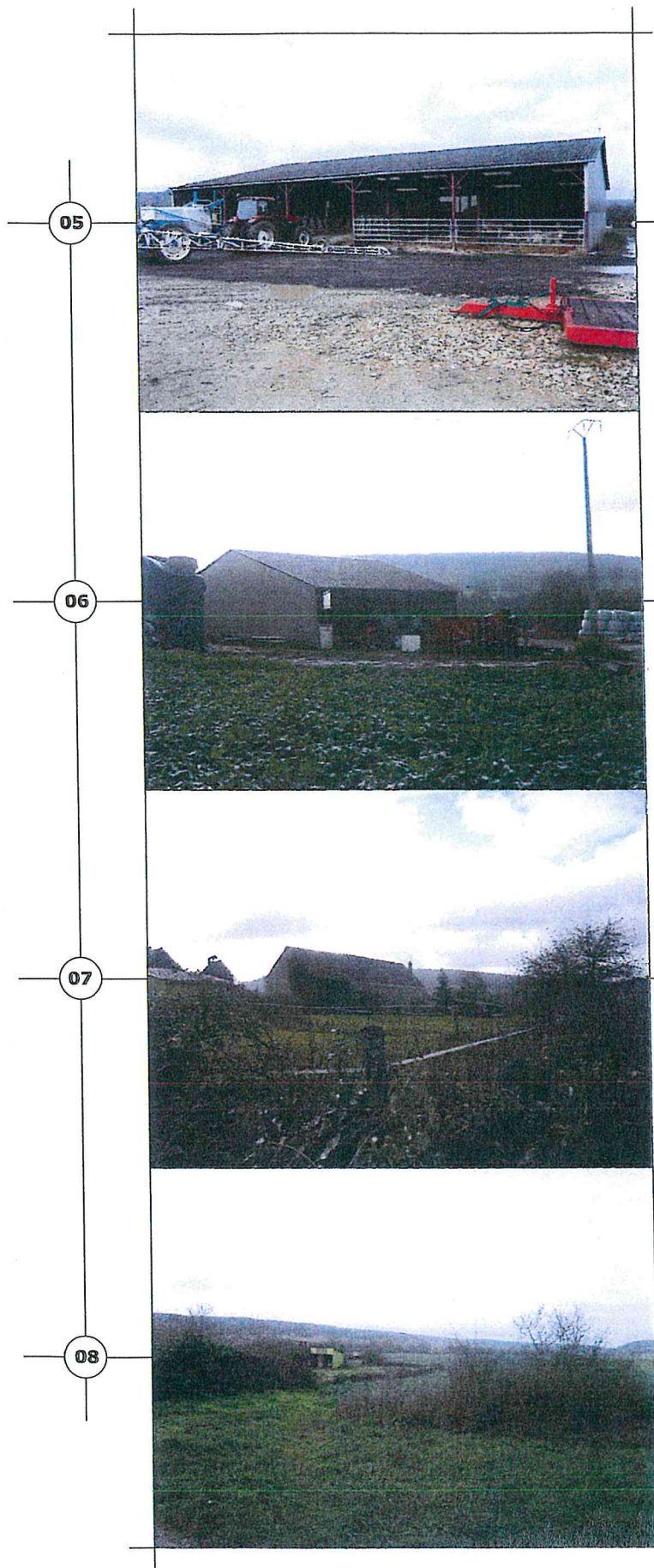
Rue de Chenevières vers le Sud-Ouest desservant la propriété PERREAU

03

Voie d'accès à l'EARL PERREAU

04

Voie d'accès à l'EARL PERREAU et bâtiments de l'exploitation



05

Vue d'un des bâtiments de l'exploitation

06

Vue d'un autre bâtiment de l'exploitation

07

Vue de bâtiments voisins depuis l'angle Nord-Est de la parcelle

08

Vue de la parcelle depuis le haut de la rue de Chenevières

Michel CANET
Maître d'Oeuvre en Bâtiment
26, Place des Cordeliers
89000 AUXERRE

Ces plans sont destinés à l'acte administratif, et ne peuvent en AUCUN CAS être utilisés comme document pour construire.